

Surveillance épidémiologique de la rage - 2017

Auteurs: J. Rebolledo, B. Brochier, S. Terryn, S. Van Gucht

Messages clés

- Aucun cas de rage humaine autochtone n'a été rapporté en Belgique depuis 1922.
- Trois demandes d'analyse pour des cas humains suspects ont été soumis au CNR en 2017. Tous les cas se sont révélés négatifs.
- En 2017, le deuxième cas de rage autochtone chez une chauve-souris en Wallonie a été diagnostiqué.

Sources d'information

- Surveillance épidémiologique par le <u>CNR</u>, situé à Sciensano.
- Données de la déclaration obligatoire (Wallonie, Flandre, Bruxelles).

Epidémiologie

- Nombre de cas : aucun cas de rage humaine autochtone n'a été rapporté en Belgique depuis 1922.
- En 2017, le nombre de tests réalisé chez les animaux (domestiques et sauvages) suspects était de 387, dont un cas (chauve-souris) s'est avéré positif (Figure 1).
- Nombre de tests sérologiques pour le contrôle de l'efficacité vaccinale chez l'humain : 3060, dont 167 réalisé chez des personnes ayant reçu une prophylaxie post-exposition à la suite d'une exposition potentielle à la rage (Figure 2).

Figure 1 : Nombre d'animaux testés pour la rage et nombre de test positifs chez les animaux, Belgique, 1966-2017

(Source: CNR pour la rage)

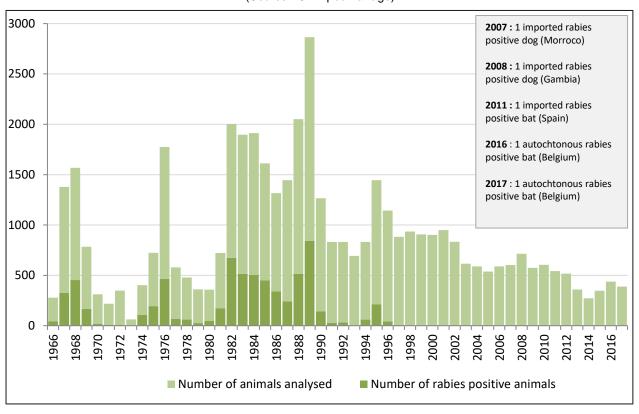
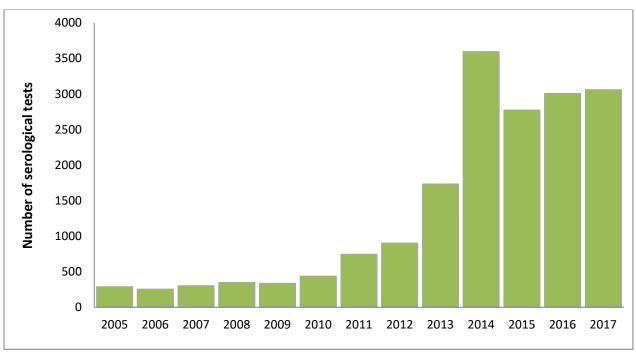


Figure 2 : Nombre de tests sérologiques pour la rage réalisés chez l'homme par année, Belgique, 2005-2017

(Source: CNR pour la rage)



Importance pour la santé publique

La Belgique est indemne de rage classique (*Rabies virus*-RABV) depuis 2001. Toutefois, les *European bat lyssavirus*-1 et -2 (EBLV-1/-2) circulent partout en Europe chez les chauves-souris. Bien que la circulation du virus de la rage aérienne (EBLV-1/-2) chez les chauves-souris en Belgique était soupçonnée, ce n'est qu'en 2016 que le premier cas autochtone de chauve-souris porteur du virus de la rage EBLV-1b a été diagnostiqué. En 2017, un deuxième diagnostic de rage (EBLV-1) a été confirmé chez une chauve-souris (*Eptesicus seronitus* ou Sérotine commune) sur le territoire belge.

En ce qui concerne les tests sérologiques pour le contrôle de l'efficacité vaccinale chez l'humain, on observe, depuis 2012, une augmentation du nombre de tests réalisés. Cette augmentation pourrait être liée à une tendance croissante à mesurer l'immunité antirabique consécutive à une primo-vaccination, avant la vaccination de rappel ou après une vaccination de traitement post-exposition. En effet, un suivi sérologique approprié de l'immunité permet de réduire les vaccinations de rappel inutiles et par conséquent de réduire l'utilisation des vaccins antirabiques, qui sont parfois difficiles à se procurer.

Bien que, tant en Belgique qu'en Europe, le risque de santé publique soit faible et limité aux personnes ayant un contact avec des chauves-souris ou voyageant dans des pays endémiques, le risque reste présent. Pour cette raison il est fondamental de poursuivre une surveillance de la rage chez les animaux et de respecter la réglementation stricte en matière de déplacements internationaux des chiens et chats. Il est également fondamental de souligner l'importance de sensibiliser la population à risque d'exposition aux mesures de prévention, notamment les voyageurs ainsi que certains groupes spécifiques comme les responsables de parcs animaliers, de clubs de spéléologie, de mouvements de jeunesse, les travailleurs en carrière souterraine (encore une exploitation en activité), les couvreurs (travaux de toiture), les vide-greniers, etc.

Plus d'informations

- Agence pour une Vie de Qualité (AViQ). Fiche informative sur la rage. Disponible sur : https://www.wiv-isp.be/matra/Fiches/Rage.pdf
- Conseil supérieur de la Santé (CSS). Recommandations pour le suivi de l'incidence de la rage chez les animaux en Belgique et la prévention de la transmission à l'homme.
 Disponible sur :
 - https://www.health.belgium.be/sites/default/files/uploads/fields/fpshealth_theme_file/css_9432_25012018.pdf
- European Centre for Disease Prevention and Control (ECDC). Surveillance and disease data for rabies. Disponible sur: https://ecdc.europa.eu/en/rabies/surveillance-and-disease-data